Transports et Mobilité durable Québec

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Travaux de retrait des trottoirs sur le pont Alary

Entraves importantes à venir de nuit sur l'autoroute 15 à Sainte-Adèle

Saint-Jérôme, le 18 novembre 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que des fermetures complètes de nuit de l'autoroute 15 auront lieu dès la semaine du 23 novembre.

Ces entraves sont requises afin de permettre la réalisation sécuritaire des travaux de démolition des trottoirs du pont Alary, situé sur la rue Saint-Joseph, à Sainte-Adèle.

Entraves et gestion de la circulation

Afin de réduire les répercussions sur la circulation, les fermetures auront lieu de soir et de nuit, selon l'horaire suivant :

- Fermeture de l'autoroute 15, chaque fois de 20 h à 6 h, selon le calendrier suivant :
  - dans les deux directions, les 23 et 24 novembre;
  - dans une ou les deux directions, du 25 au 29 novembre, selon l'avancement des interventions.

Selon la direction empruntée, les usagers seront redirigés vers la sortie nº 67 (Sainte-Adèle–centre-ville) ou nº 69 (chemin Pierre-Péladeau) de l'autoroute 15 via les routes 117 et 370 et la rue du Bourg-Joli.

Les partenaires concernés ont été informés afin d'assurer le maintien des services d'urgence dans le secteur.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route, de consulter Québec 511, un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'application mobile Québec 511 pour activer les notifications.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

Pour la sécurité des usagers et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Faits saillants

- Les travaux de retrait des trottoirs du pont Alary ont débuté le 2 novembre dernier et s'échelonneront jusqu'au 23 décembre.
- Ces interventions s'inscrivent dans une démarche préventive visant à protéger l'ouvrage.
- Tout au long des travaux et une fois ceux-ci terminés, les piétons pourront continuer de circuler dans le secteur par la rue de la Vallée-du-Golf, grâce à un escalier aménagé sous la structure.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

Facebook
X

Instagram
LinkedIn

− 30 −

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
medias@transports.gouv.qc.ca